

pas à s.R.

HENRI GRÉGOIRE ET M.-A. KUGENER

Quand est né l'empereur Théodose II ?

Extrait de *Byzantion*, tome IV (1927-1928).



LIÈGE
IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE
4, PLACE SAINT-MICHEL, 4

2742

1929

IMPRIMÉ EN BELGIQUE

Bibliothèque Maison de l'Orient



135783

Quand est né l'empereur Théodose II ?

En préparant une nouvelle édition de la Vie de Porphyre, évêque de Gaza, par Marc le Diacre ⁽¹⁾, nous nous sommes heurtés, comme tous nos devanciers, à de graves difficultés chronologiques qui mettent en cause la valeur historique de ce document fameux. Nous donnons dans cet article les conclusions motivées auxquelles nous a conduits un nouvel examen du problème relatif à la naissance du jeune empereur Théodose II, fils d'Arcadius.

Les historiens et les chroniqueurs nous disent que Théodose II est né sous le consulat de Fravitus, en avril 401 ; la date précise du 10 avril est fournie par Socrate (*Hist. eccl.*, VI, 6), la *Chronique Paschale* (I, p. 567, 20) et le comte Marcellin (*Mon. Germ. Hist. Auct. antiq.*, XI, *Chronica minora*, éd. Mommsen, II, p. 67) ⁽²⁾.

Or la date qui résulte du texte de la Vie de Porphyre est tout à fait différente.

Cette date, nous le répétons, n'est pas formulée directement. Mais elle se laisse déduire du récit de l'hagiographe, et cela avec une assez grande précision.

En effet, l'auteur nous indique le mois et le jour de son départ de Césarée de Palestine pour Constantinople, en compagnie des évêques Porphyre et Jean, et ne cesse plus dès lors de nous fournir des indications chronologiques mises en rapport avec cette date initiale.

Examinons d'abord cette date du départ de Césarée.

⁽¹⁾ MARC LE DIACRE, *Vie de Porphyre, évêque de Gaza*, texte établi, traduit et commenté par HENRI GRÉGOIRE et M.-A. KUGENER. *Collection byzantine* publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé. Paris, 1929.

⁽²⁾ Mommsen a adopté la date du 10 avril, donnée par le ms. S (XI^e s.) et confirmée par Socrate et la *Chronique Paschale*, au lieu de la date du 11 avril, qui avait été adoptée avant lui et qui est celle des mss. T (VII^e s.) et R (XIV^e s.).

Porphyre (ch. 32) quitte la ville de Gaza, où les païens lui faisaient trop d'avaries. Il se rend à Césarée et supplie le métropolitain de cette ville de l'accompagner à Constantinople, afin de provoquer une intervention décisive de l'empereur. Le métropolitain Jean objecte que le solstice d'hiver est proche, et que la saison n'est pas favorable à la navigation. Porphyre insistant, le métropolitain cède, et l'on s'embarque (ch. 34). « Nous fîmes voile le vingt-huitième jour... le troisième » : ἐπλεύσαμεν ἡμέρᾳ ὀγδόῃ καὶ εἰκάδι ... τρίτῃ; tel était le texte des manuscrits (B et V) d'après lesquels furent faites la version d'Hervet et les éditions de M. Haupt et des *Sodales Bonenses*.

Ce texte est évidemment corrompu. Hervet négligea ὀγδόῃ et traduisit : « *navigamus vicesimo tertio mensis* », sans dire quel mois, pensant que le mois de décembre était assez indiqué par la mention du solstice d'hiver.

Henschen voulut compléter cette traduction ; mais, sachant que d'après Socrate et Marcellin, Théodose était né en avril, afin de rapprocher de cette date celle du voyage des prélats, il ajouta à *mensis* le nom du mois gazéen *peritios* : « *mensis peritii* ». Le vingt-troisième jour du mois de *peritios* équivaut au 17 février. Les éditeurs de Bonn trouvèrent la conjecture excellente, parce qu'elle leur semblait expliquer la corruption τρίτῃ. Mais, pendant longtemps, on s'en tint à la date de décembre suggérée par la traduction d'Hervet.

Voyons à présent comment Lenain de Tillemont, qui croyait les évêques partis en décembre, essayait de concilier le système chronologique de Marc avec la naissance en avril du jeune Théodose.

D'après Marc, les voyageurs passent dix jours en mer, un jour à Rhodes auprès de l'anachorète Procope, puis de nouveau dix jours en mer. Arrivés à Constantinople, ils prennent un logement ; le lendemain ils voient S. Jean Chrysostome, le surlendemain, ils rencontrent Amantios le cubulaire, le quatrième jour ils obtiennent audience de l'impératrice. Vingt-cinq jours se sont donc écoulés depuis le départ de Césarée (23 décembre selon Hervet et Tillemont), et l'on est par conséquent à la seconde moitié de janvier. L'impératrice présente immédiatement à l'empereur la requête des Gazéens et l'empereur refuse d'y consentir. Le len-

demain (vingt-sixième jour depuis le départ), l'Augusta fait mander les évêques, et Porphyre lui prédit alors la naissance d'un fils. Il faut savoir que quinze jours auparavant, à Rhodes, l'anachorète Procope, véritable auteur de cette prédiction, avait dit aux deux prélats que l'impératrice était dans le neuvième mois de sa grossesse. Quelques jours après cette entrevue avec l'impératrice (pas plus de quinze jours si Procope était bien informé), donc vers le début du second mois depuis le départ de Césarée, en janvier pour Tillemont, Eudoxie met au monde Théodose II. Janvier et non avril pour la naissance du jeune Théodose : une différence de trois mois entre la chronologie de Marc et la date officielle.

Tillemont constate avec peine cette contradiction entre Marc, qu'il prise très haut, et les historiens.

« Il faut donc avouer qu'il y a faute soit dans Marc... soit dans Socrate appuyé de Marcellin et de la Chronique d'Alexandrie. Il est fâcheux de dire le dernier, et néanmoins il le faut nécessairement, si nous ne voulons absolument abandonner l'histoire de Marc, puisque tout cet endroit qui en est le plus considérable et extrêmement particularisé, ne peut subsister, si Théodose n'est né avant le dix d'avril » (1).

Voilà ce que disait Tillemont, et pourtant l'écart entre Marc et les historiens n'était, nous le répétons, que de trois mois environ. Il s'en tire, mais non sans hésitation, ni sans quelque gêne, comme s'il avait conscience de tricher un peu, par la conjecture que Théodose serait né en effet en janvier, non en avril, et que le 10 avril serait la date de son baptême, lequel aurait eu lieu le mercredi saint de l'année 401. En faveur de janvier il sollicite d'ailleurs un texte de Théodore le Lecteur (II, 64), qui, à notre avis, concerne, non pas la naissance de Théodose II, mais son élévation à l'augustat.

Qu'aurait dit Lenain de Tillemont, s'il avait connu le texte authentique du ch. 34 de Marc, conservé par H, le manuscrit de Jérusalem? Il ne peut s'agir décidément, comme date de départ, ni de *perilios*, ni de décembre. Le texte était défiguré par une lacune, due à une omission des manuscrits B et V. H donne le vrai texte de Marc : *ἐπλεύσαμεν ἡμέρα ὀγδὼν καὶ εἰκάδι Γορπιαίου, κατὰ δὲ Ῥωμαίους Σεπτεμβρίῳ εἰκάδι τρίτῃ.*

(1) *Mémoires*, t. X (Paris, 1705), p. 847.

La date du départ de Césarée est donc le 28 *gorpiaeos*, c'est-à-dire, le 24 septembre (le 23 d'après Marc, mais en réalité, c'est le 25 septembre qui correspond au 28 *gorpiaeos*). L'habile compromis, ménagé avec tant de prudence et de scrupules par Lenain de Tillemont, en est ruiné du coup. Reculer la naissance de Théodose II en octobre-novembre 400 est impossible. Janvier 401 était la dernière limite pour la raison bien simple qu'Arcadia, née avant Théodose, était du 3 avril 400 !

Fallait-il donc, suivant l'expression de Tillemont « absolument abandonner l'histoire de Marc » ?

L'un des éditeurs de Bonn, Aug. Nuth, ayant eu connaissance, postérieurement à la publication de son texte, de ce passage du manuscrit de Jérusalem, se constitua, dans sa dissertation doctorale, le champion de la véridicité de Marc, et substitua, au compromis de Tillemont, un système ingénieux et séduisant ⁽¹⁾.

L'originalité de ce système de Nuth est qu'il postdate, au lieu de l'antidater, la naissance de Théodose II.

Le calcul fondé sur la date véritable du départ de Césarée, 25 septembre, conduit au 20 octobre pour la dernière entrevue des prélats avec Eudoxie avant la naissance : et comme l'enfant naît quelques jours après, Nuth s'en tient pour cette naissance à la fin d'octobre ou au début de novembre de l'année 401. Socrate et les chroniqueurs auraient donc vieilli de sept mois le second Théodose, erreur qu'aucune confusion avec un baptême ou une proclamation impériale ne saurait expliquer.

Nuth prend légèrement son parti de cette difficulté. Il insiste sur les avantages de la nouvelle chronologie, lesquels apparaissent surtout à propos de la date où les évêques quittent Constantinople, après le baptême du jeune Théodose. Le jour de Pâques tombait le 14 avril en l'année 401. Or les évêques et Marc se sont embarqués pour rentrer à Gaza le 18 avril. D'après l'hagiographe, ils ont passé le dimanche de Pâques à Constantinople, ont pris congé de l'empereur et de l'impératrice après la fête et sont partis trois ou six jours ⁽²⁾

⁽¹⁾ NUTH, *De Marci diaconi vita Porphyrii episcopi Gazensis quaestiones historicae et grammaticae* (Bonn, 1897), p. 11-17.

⁽²⁾ NUTH, *op. cit.*, p. 13, n. 2.

après cette audience. Ce qui est impossible, ou tout au moins très invraisemblable, si les évêques se sont embarqués le 18 avril 401, soit quatre jours après Pâques (14 avril). Tandis que si les évêques sont partis de Constantinople le 18 avril 402, ils ont eu tout le temps de prendre congé des souverains après la Pâque ; le jour de Pâques tombait, en effet, l'an 402, le 6 avril.

Cette partie du raisonnement de Nuth n'est guère discutable. Mais la question, la vraie question, est de savoir si, à une date formellement et directement attestée par trois textes historiques de premier ordre, il est permis d'opposer la date déduite d'un récit hagiographique ou, pour mieux dire, de la prédiction d'un anachorète.

Lenain de Tillemont avait cru pouvoir — avec quelle répugnance! — se rallier à une sorte de compromis alors que l'écart n'était que de trois mois. Il suffit de le relire pour être persuadé qu'il n'aurait pu se résoudre à adopter le système de Nuth.

Nous-mêmes, tenant à la réputation d'un texte hagiographique *bonae notae*, nous aurions sans doute fini par suivre Nuth ou tout au moins par rester neutres dans la controverse, si une inscription d'Attalia en Pamphylie, publiée récemment par M. Paribeni, et réimprimée ensuite par l'un de nous (1), n'avait attiré notre attention, nous forçant de constater qu'un témoignage nouveau et considérable venait de s'ajouter aux témoins de la date du mois d'avril 401.

Base marmorea, dit M. Paribeni, *già inserla nella faccia interna delle mura della città presso la breccia della Orta Qapù nel giardino di H. Grigoraki* :

Τὸν θεοφιλέστατον
καὶ ἐπιφανέστατον
ἡμῶν δεσπότην
Φλ(άβιον) Θεοδόσιον
ἡ λαμ(πρὰ) Ἀτταλέων π(όλις).

Nous avons pensé que ce Théodose était Théodose le Grand. Mais c'est une erreur, car Théodose I^{er} fut proclamé Auguste

(1) H. GRÉGOIRE, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*, n° 309ter.

d'emblée et l'épithète *ἐπιφανέστατος*, en latin *nobilissimus*, ne se donne qu'aux membres de la famille impériale qui n'ont pas reçu la dignité d'*Augustus*. Précisément le titre d'*ἐπιφανέστατος* a été porté par Théodose II (*Chron. Pasch.* I, 567). Il a aussi été porté par Honorius, depuis sa naissance jusqu'à son avènement à l'augustat (384-393) (1). Et il y a lieu de rapprocher l'inscription d'Attalia d'une inscription d'Aphrodisias en Carie restituée par l'un de nous (2) :

Τὸν ἐκ τῆς θείας γονῆς
 θεοφιλέστατον
 Φλ(άβιον) Ὀνώριον
 τὸν ἐπιφανέστατον
 5 [Φλ(άβιος) Εὐτόλμιος Τατιανὸς
 ἑπαρχὸς τῶν ἱερῶν πρετωρίων]
 τῇ συνήθει καθοσιώσει
 ἀφιέρωσεν
 ἐπὶ Ἀντωνίου Πρίσκου τοῦ λαμπ(ροτάτου) ἡγεμόνος.

On peut voir dans le commentaire à ce numéro que l'inscription est datée des années 388 à 392 par la mention martelée, mais certaine, du préfet Tatien dont la mémoire avait été condamnée (3).

Furent encore *ἐπιφανέσταται*, Pulchérie, sœur de Théodose, devenue *Augusta* en 414 seulement, et ses sœurs Arcadia et Marina, qui ne le devinrent jamais.

Or nous savons de science certaine que le jeune Théodose II fut proclamé Auguste le 10 janvier 402. Cette date n'a jamais été contestée par personne (4). Nous ne savons si l'on a jamais remarqué qu'elle était en quelque sorte consacrée par la proclamation d'Honorius comme Auguste (10 janvier 393).

La base d'Attalia et son inscription s'expliquent à merveille

(1) ÉPIPHANE, dans son *Liber de mensuris et ponderibus* écrit en 392, mentionne en ces termes le frère d'Arcadius (MIGNE, *Patr. gr.*, t. 43, col. 269) : καὶ Ὀνώριος ἐπιφανέστατος ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ ; cf. THÉOPHANE, A. M. 5877 (384) : Ὀνώριον υἱὸν αὐτοῦ... ἐπιφανέστατον καὶ ὑπατον ἀνέδειξεν.

(2) H. GRÉGOIRE, *op. cit.*, n° 281 ; et *Anatolian Studies presented to Sir William Ramsay*, p. 153.

(3) Après *ἐπιφανέστατος*, il ne faut pas lire *Καίσαρα* ; cf. DITTENBERGER, *Or. Graec. inscr.*, n° 723.

(4) SIEVERS, *Studien zur Geschichte der röm. Kaiser* (Berlin, 1870), p. 419 sqq. Notons que Théodose II célébrait ses *quinquennalia* le 11 janvier.

si Théodose est né le 10 avril 401. Pendant neuf mois qui se sont écoulés entre son nobilissimat, qu'il reçut à sa naissance, et son augustat, la ville d'Attalia a eu tout le temps d'être informée de la naissance de l'héritier du trône impérial, de rendre un décret relatif à l'érection d'une statue en l'honneur du nobilissime enfant, de choisir un sculpteur, de faire exécuter l'image et de l'inaugurer solennellement, après avoir fait graver l'inscription de la base. Si, au contraire, Théodose II est né au début de novembre 401, deux mois à peine avant sa proclamation comme Auguste, l'érection de la statue d'Attalia devient une sorte de miracle de promptitude.

Ce *titulus* d'Attalia vient donc d'une manière bien inattendue confirmer la date officielle de la naissance de Théodose II, et rendre fort peu vraisemblable celle qu'on veut déduire de la Vie de Porphyre. Nous allons examiner dans un instant quelle conséquence ce témoignage épigraphique peut avoir pour la chronologie et la crédibilité de Marc. Mais d'abord, il nous faut loyalement confesser que la formule de l'inscription d'Attalia fait paraître assez vénielle une erreur dont tous les critiques, y compris Nuth, accusent l'hagiographe.

Au chapitre 44, Marc dit: Μετ' ὀλίγας δὲ ἡμέρας γεννᾷ ἡ βασίλισσα τὸν ἄρρενα καὶ καλοῦσι τὸ ὄνομα αὐτοῦ Θεοδοσίον εἰς τὸ ὄνομα τοῦ αὐτοῦ πάππου Θεοδοσίου τοῦ Σπάνου τοῦ συμβασιλεύσαντος Γρατιανῶ· ὁ δὲ γεννηθεὶς νέος Θεοδοσίος ἐν τῇ πορφύρᾳ ἐτέχθη, ὅθεν καὶ ἀπὸ λοχειᾶς βασιλεὺς ἀνηγορεύθη. « Quelques jours plus tard, l'Impératrice mit au monde un enfant mâle, auquel on donna le nom de Théodose, d'après son aïeul Théodose l'Espagnol qui devint, à l'Empire, le collègue de Gratien. *Mais le nouveau Théodose, lui, était né dans la pourpre : aussi fut-il proclamé empereur dès les relevailles de sa mère* » (1). Cette dernière phrase a embarrassé Nuth :

« *Libenter concedo, dit-il, Marcum, ut hominem a rebus publicis alienum, hac in re errasse* » (2).

Est-ce vraiment une erreur ? La formule de l'inscription d'Attalia τὸν ἐπιφανέστατον ἡμῶν δεσπότην, renchérissant

(1) Les mots ὅθεν... ἀνηγορεύθη manquent dans H, mais nous estimons qu'ils figuraient dans l'archétype de ce ms., où ils formaient deux lignes.

(2) NUTH, *op. cit.*, p. 18.

encore sur celle qu'avait employée, en 388-392, « avec son dévouement ordinaire » le préfet Tatien à l'égard d'Honorius enfant, nous montre bien que dès sa naissance le nobilissime Théodose se vit considérer comme un souverain. Il ne lui manquait vraiment que ce titre d'Auguste qu'il devait recevoir en janvier 402. Or Marc emploie le terme de βασιλεύς, non celui d'αὐγουστος. Cette manière de parler est irréprochable et absolument conforme au protocole ⁽¹⁾. S. Cyrille d'Alexandrie appellera dans des lettres officielles les princesses Arcadia et Marina, qui n'étaient qu'ἐπιφανέσταται, du nom de βασιλίδες ⁽²⁾, et Callinice, dans sa Vie de S. Hypatios, donne aux deux mêmes princesses, ainsi qu'à Pulchérie, qui alors n'était pas encore Augusta, le titre de βασίλισσαι ⁽³⁾.

Il n'en reste pas moins que Marc s'est gravement trompé sur le point essentiel : la date de la naissance. Cette erreur, une fois constatée, découragera les apologistes de l'hagiographe, qui, depuis Tillemont, s'efforcent de pallier une autre faute du même auteur : la mention de Praylios, évêque de Jérusalem ⁽⁴⁾, comme étant le prélat qui donna la prêtrise à Porphyre et qui le laissa partir pour Césarée (392-395) : or il est constant que l'évêque de Jérusalem, en 392-5, s'appelait Jean, et que Praylios ne succéda à Jean qu'en l'année 417. L'erreur chronologique est ici de vingt-deux ou de vingt-cinq ans ! Il n'est pas difficile, certes, d'imaginer des excuses : rien n'empêche de soutenir que Praylios était en quelque sorte le coadjuteur de l'évêque Jean, et qu'il remplaçait souvent celui-ci, dont il fut finalement le successeur. On pourrait citer l'exemple, tiré de Cyrille de Scythopolis, d'un chorévêque et σκευοφύλαξ de l'église de Jérusalem, Anastase, qui succéda à

(1) La proclamation comme ἐπιφανέστατος, titre jusque-là réservé aux Césars, était considérée par les contemporains comme une première salutation impériale. A propos d'Honorius nommé *nobilissime* dès sa naissance, Claudien n'hésite pas à dire (IV cons. Hon. v. 154) : *vitam tibi contulit idem imperiumque dies*. Il est frappant que le jeune Théodose II, né dans la pourpre comme son oncle Honorius, ait été comme lui consul deux ans après sa naissance (386, 403) ; il est frappant que l'un et l'autre aient été faits Augustes le 10 janvier.

(2) CALLICINUS, *De Vita S. Hypatii liber*, edd. seminarii philologorum Bonnensis sodales (Leipzig, 1895), p. 112, s. v. βασίλισσαι.

(3) *Ibid.*

(4) Marc mentionne Praylios, comme évêque de Jérusalem en 392-395, aux ch. 10, 12 et 14.

Juvénal en 458, mais que, du vivant de Juvénal, Euthyme le Grand salua prophétiquement du titre de patriarche ⁽¹⁾. On pourrait rappeler encore que S. Augustin fut nommé évêque du vivant même de son prédécesseur. Cela était contre les canons, et Augustin avait d'abord refusé ; mais on le décida en lui alléguant l'usage de certaines églises d'outre-mer (395, l'année même de l'épiscopat de Porphyre) ⁽²⁾. Mais toutes ces raisons ne valent pas grand' chose : Marc sait être exact et minutieux, il connaît les noms du consulaire de Césarée, Clarus, d'humbles magistrats municipaux de Gaza, Timothée, Sampsychos ; il nous parle d'un tout puissant eunuque de la maison d'Eudoxie, presque entièrement oublié de l'histoire officielle, Amantios. A tous ces personnages, il donne leur titre protocolaire, et même il ne se trompe jamais sur le rang hiérarchique de chacun : *illustres, viri admirabiles, clarissimi*. Pourquoi n'aurait-il pas donné à Praylios sa véritable qualité, si ce personnage avait exercé, en 392-5, à Jérusalem, les fonctions de *χωρεπίσκοπος καὶ σκευοφύλαξ*? Mieux vaut avouer que Marc s'est trompé, et dire avec Nuth ⁽³⁾: « *Sed animadvertendum est Marcum omnes Porphyrii res episcopatu superiores brevissime et, ut videtur, memoriae suae confidentem litteris mandasse ; quae eum hoc loco fefellit* ». Pourtant, de tous ces souvenirs antérieurs à l'épiscopat, les plus considérables étaient ceux qui se rattachaient au songe prémonitoire et autres signes de la mission de Porphyre : or tout cela, y compris l'élévation à la prêtrise, se liait directement à la personnalité de l'évêque de Jérusalem, que Marc avait connu aussi bien que Porphyre. A tout le moins la confusion de Jean mort en 417 et de Praylios, son successeur, ferait-elle croire que la Vie a été rédigée ou remaniée dans sa forme actuelle, à une époque notablement postérieure à l'avènement dudit Praylios, dans un temps où l'épiscopat de ces deux prélats, qui se succédèrent sur le trône de Jérusalem, appartenait à un passé plus ou moins lointain. En tout cas, si dans cette occasion elle contient une erreur de vingt-cinq ans, on ne s'étonnera point de l'erreur de neuf mois à propos de

(1) COTELIER, *Ecclesiae Graecae monumenta*, t. IV, p. 45.

(2) POSIDONIUS, *Vita S. Augustini* dans MIGNE, *Patr. Lat.*, t. XXXII, col. 39-40.

(3) NUTH, *op. cit.*, p. 18.

la naissance impériale. Faut-il pour cela, lui refuser toute créance ? Une grave question de méthode est en jeu dans cette affaire, nous le savons, et plus d'un spécialiste de l'hagiographie, après le témoignage fâcheux de l'inscription d'Attalia, sera tenté de prononcer une condamnation sans appel. Marc, considéré jusqu'aujourd'hui comme égal ou supérieur aux historiens les plus exacts, va être dégradé, dans l'esprit de beaucoup de critiques, au rang de romancier. Le R. P. Chrysostome Baur nous écrit de son côté : « *Es ist ganz richtig, dem Marcus traue ich nicht mehr recht; ich wäre fast geneigt, ihm seine ganze Erzählung über die Taufe des Theodosius als literarische Dekoration anzurechnen* » (1). Il est vrai que le biographe de Chrysostome reproche surtout au diacre de Porphyre son passage sur le fougueux évêque de Constantinople : et l'on devine qu'il s'agit de l'inextricable controverse sur le voyage de Chrysostome à Ephèse. La place nous manque — et pas seulement la place — pour discuter ici ce problème. Bornons-nous aux erreurs certaines de Marc et demandons-nous, en particulier, si le péché chronologique, véritable sujet de cet article, est mortel pour notre confiance, ou après tout véniel, c'est-à-dire explicable dans une autre hypothèse que celle du pur roman.

Nous distinguerions volontiers, chez Marc, entre date positive et date déduite. Dans l'affaire de la naissance et du séjour à Constantinople, il n'y a que deux dates précises et « directes » : les prélats et Marc quittent Césarée pour Constantinople le 25 septembre, le 18 avril ils quittent Constantinople pour retourner à Gaza. Devons-nous rejeter ces deux dates ?

La première serait parfaitement conciliable avec la naissance de Théodose II au 10 avril 401, à une condition : il faudrait ne pas prendre trop à la lettre, ni même trop au sérieux, la prédiction de l'anachorète Procope, lequel annonce à Rhodes en octobre (400, d'après nous) qu'Eudoxie est dans son neuvième mois. Il ne faudrait pas davantage croire notre hagiographe lorsqu'il prétend que le surlendemain de son arrivée il est reçu par Eudoxie, et que les événements se précipitent

(1) Nous devons à l'obligeance du R. P. Chrysostome Baur la communication des épreuves du tome II de son ouvrage : *Johannes Chrysostomus und seine Zeit*; cf. pp. 86-99 : *Ein chronologisches Labyrinth*.

au point que, le lendemain de cette entrevue déjà, les prélats apprennent le refus de l'empereur, et recourent au grand moyen de la prédiction du sexe, laquelle, à son tour, est suivie d'effet presque immédiatement. C'est faire l'éloge de Marc, que de lui refuser ici créance littérale : c'est rendre hommage à son brillant talent de conteur. Le diligent calligraphe a beau être ignorant des lettres profanes : il n'en est pas moins, comme tous les voyageurs grecs, fils d'Hérodote ; il a beau professer le plus grand mépris pour les radotages des « scéniques » : il dramatise d'instinct, et suivant les règles, dans le petit drame qu'il met en scène, il cherche plus ou moins consciemment toutes les unités. Supprimons ou remplaçons par des expressions plus souples sa transition habituelle dans tout ce passage (« le lendemain ») : les choses iront moins vite, mais nous ne voyons pas pourquoi elles ne se seraient pas passées à peu près comme Marc nous le dit. A Byzance comme à Stamboul, les solliciteurs, même puissamment recommandés, attendaient fort longtemps la lettre sacrée, le *firman* ou le simple *iradé*. Lorsque leur attente n'avait pas été vaine il arrivait que plus tard le souvenir d'interminables délais s'effaçât. Et puis Marc est vaniteux. Un Père du désert, dont les propos ont été récemment publiés par l'abbé Nau, le disait fort justement vers la même époque : « le métier de calligraphe est dangereux, car il donne de l'orgueil ». Marc est le bon serviteur qui prend sa large part du succès et de la gloire de son maître. Il abuse du *Wirbericht*. Il nous raconte certaines audiences impériales comme s'il y avait assisté, au lieu de rester à la porte à causer avec les *decani*. Il a donc une tendance invincible à exagérer les triomphes de son héros, et la foudroyante rapidité de ses succès à la cour.

Admettons donc que Porphyre attendit un peu plus de cinq mois la naissance de Théodose (10 avril 401).

Quant à la date du départ de Constantinople (18 avril), nous l'avons déjà dit, nous sommes tout disposés à l'accepter, mais en la reportant comme Nuth à l'année 402 ⁽¹⁾. Ici, d'ailleurs, aucune expression de Marc ne fait obstacle à notre hypothèse. Le baptême du jeune Théodose eut lieu « un certain

(1) Pour nous qui admettons que Théodose II est né le 10 avril 401, il est encore bien plus impossible que pour Nuth que les prélats aient quitté Constantinople huit jours après !

temps » après la naissance (ch. 46). Marc est ici très vague : μετ' ὀλίγας ἡμέρας n'a aucun sens précis, puisque ὀλίγα ἔτη désignent les 18 dernières années de Porphyre à la fin de la biographie. Et le chapitre du baptême proprement dit (47) est imprécis à souhait : τῶν ἡμερῶν διαδραμουσῶν, « les jours ayant passé ». Or Porphyre ne pouvait espérer réussir dans ses projets qu'à l'occasion du baptême impérial, auquel l'impératrice elle-même l'avait renvoyé. Suivant l'usage de l'époque cette cérémonie pouvait être fort longtemps retardée. Nous supposons que Théodose II, né en avril 401, ne fut baptisé qu'à la grande fête de l'hiver suivant, l'Épiphanie de janvier 402 : comme cinq siècles plus tard un autre Porphyrogénète, le Porphyrogénète par excellence, Constantin, fils de Léon le Sage, fut tenu sur les fonts le 6 janvier 906, étant né l'année précédente de Zoé Carbopsina.

Quatre jours après le baptême, le 10 janvier 402, le nobilissime enfant fut proclamé Auguste (1).

Que le baptême ait eu lieu en hiver, cela résulte du chapitre 52, l. 1-3 : Διατρίψαντες δὲ τὸ ὑπόλοιπον τοῦ χειμῶνος καὶ ποιήσαντες τὰς ἀγίας ἡμέρας τῆς πασχαλίας καὶ τὴν ἀναστάσιμον, εὐτρεπιζόμεθα ἐκπλεῦσαι.

La durée totale du séjour des évêques Jean et Porphyre à Constantinople serait donc de dix-huit mois : une absence assez longue, peu canonique peut-être, et que l'hagiographe devait tendre à faire paraître plus courte dans son récit.

Nous ne nous dissimulons pas le caractère apologétique de notre système, destiné à sauver, malgré tout, les parties essentielles d'un document infiniment intéressant et vivant. Nous ne méconnaissions pas qu'une autre hypothèse serait parfaitement plausible et nous comprendrions qu'elle fût préférée par des critiques plus sévères. La Vie de Porphyre, tout en contenant d'excellents morceaux, peut avoir été remaniée par un hagiographe professionnel, plus ou moins tardif, et c'est peut-être ce remanieur qui doit porter la responsabilité des fautes qui déparent cette pièce de choix. Mais, pour la discussion de cette dernière hypothèse, qui n'est pas actuellement la nôtre, nous nous permettons de renvoyer à la préface de notre édition.

Henri GRÉGOIRE et M.-A. KUGENER.

(1) Cf. plus haut p. 342, note 4.

BYZANTION

Revue internationale des Etudes Byzantines.

RÉDACTION :

PAUL GRAINDOR et HENRI GRÉGOIRE

45, rue des Bollandistes, Bruxelles.

Le tome IV (1927-1928) vient de paraître en un fort volume de 650 pages. Il contient des articles de fond de MM. Diehl, Anastasiević, Bréhier, Goossens, Hanton, Hauptmann, Hesselring, Kandel, Mouchmov, Nicolau d'Olwer, Redl, Valdenberg, Vernadskij, Županić, H. Grégoire, B. Filow, Karaman, Creswell, Patzig, Stelé, Baklanov, Brounov, Alpatov, Protasov, Grünzweig, Vercauteren, des chroniques de MM. Valdenberg (études byzantines en Russie), Hombert (papyrologie), Collinet (droit byzantin), Sotiriou (art byzantin), Bănescu (études byzantines en Roumanie), et un très grand nombre de comptes-rendus.

On trouvera dans ce tome IV une étude archéologique sur les principaux monuments de Trébizonde (travaux de l'expédition Uspenskij, 1917).
